

L'économiste

Le Journal des décideurs

du Bénin

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Dévaluation du FCFA

La BCEAO dément les réseaux sociaux

Un article a été diffusé le 9 mars 2022 sur les réseaux sociaux annonçant une dévaluation du FCFA par rapport à l'Euro. Dans un communiqué publié ... • (Page 11)

Liste électorale informatisée

L'Anip appelle des citoyens à fournir des informations personnelles complémentaires

En vue de la réalisation d'une Liste électorale informatisée (LEI) crédible et fiable, l'Agence nationale ... • (Page 08)



Exploitation de ressources minières

• (Page 03)

Le secteur cimentier béninois à l'aune des réformes

- ◆ Les ressources en calcaire sont épuisables et non renouvelables
- ◆ Le président Patrice TALON a vu juste



• Arsène K. FADO, Consultant Industriel Senior

Zone économique de Glo-Djigbé-Zè

• (Page 04)

Les opportunités présentées aux femmes entrepreneurs de l'AWEP

Contribution de Audrey Touré

Trois raisons pour renoncer à l'automédication

Monnaie courante dans les sociétés des pays en voie de développement, le traitement de certaines ... • (Page 11)

Accès aux rayons Super U

La CCI Bénin pour la compétitivité du "made in Bénin" à Erevan

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin) a organisé ... • (Page 02)

Gouvernement-Centrales syndicales

Les travailleurs expriment leur mécontentement

Le ministre du travail et de la fonction publique a convié les secrétaires généraux des confédérations syndicales ... • (Page 11)

Energie durable en Afrique

La Bad débloque plus de 18 milliards Fcfa au Fonds AfricaGoGreen

La Banque africaine de développement vient de donner un coup de pouce aux actions de lutte contre la ... • (Page 04)

Chers lecteurs anglophones

Pour compter du 21 février 2022, lisez chaque lundi dans votre journal L'économiste du Bénin, en langue anglaise, la synthèse des informations de la semaine écoulée. **News Eco**, pour mieux vous servir.

Accès des produits locaux au réseau Super U

La CCI Bénin pour la compétitivité des entreprises

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin) a organisé le vendredi 11 mars 2022, le "Carrefour des opportunités" sur le thème : Explorer le potentiel du réseau du SUPER U pour la promotion du "made in Bénin".

• Abdul Wahab ADO

Cette rencontre entre les Chefs et cheffes d'entreprises béninoises et les responsables du réseau Super U communément appelé EREVAN a permis de présenter les opportunités d'accès au marché et notamment les conditions pour pouvoir faire entrer les produits "made in Bénin" dans la ligne de distribution des magasins SUPER U. Au début des échanges, le secrétaire général de la CCI Bénin Raymond Adjakpa Bilé a remercié les cheffes et chefs d'entreprises présents ; le groupe Erevan pour avoir accepté d'animer cette première rencontre de l'année 2022. A l'endroit des participants, il a fait savoir que l'accès au marché est l'opportunité que la CCI Bénin veut mettre à leur disposition. « Ce sera un rendez-vous régulier que la Chambre de commerce et d'industrie du Bénin compte tenir tout au long de l'année 2022 », a indiqué le SG. Il a fait savoir que, le gouvernement a assigné comme mission à la CCI Bénin de travailler à la réduction de la mortalité des entreprises. Et pour y arriver, en plus du financement, l'accès au marché est la deuxième chose la plus importante. Selon le SG de l'institution consulaire, "Carrefour d'opportunités" est un rendez-vous régulier avec les Cheffes et chefs d'entreprises qui se tiendra durant l'année 2022. Les échanges s'inscrivent dans le cadre du Plan stratégique 2020-2025 de la chambre consulaire du Bénin.

A cette occasion, Philippe HUAULT, Directeur général adjoint de Erevan



et des magasins SUPER U au Bénin, a expliqué que le réseau de distribution U, présent au Bénin depuis 13 ans, a depuis toujours eu le souci d'intégrer le commerce local et entend faire en sorte de développer le tissu local. « Nous sommes-là pour vous permettre de rentrer dans notre réseau de supermarchés et de pouvoir faire des références qui puissent être dans nos magasins de façon durable », a expliqué Philippe HUAULT aux cheffes et chefs d'entreprises présents. Mais cela n'est possible que grâce à quelques critères à respecter. De l'obligation de disposer d'un référencement substantiel, des produits aux normes, en passant par les conditions de packaging et d'emballage, les exigences de certification et de qualité, etc le participants ont été aguerris sur les conditions de mise en rayon des produits made in Bénin dans les magasins SUPER U.

Une séance des questions-réponses a permis aux participants de savoir davantage sur les conditions d'accès de leurs produits locaux dans les magasins d'EREVAN. Les difficultés liées à la compétitivité, à la disponibilité, à l'accessibilité,

au prix de vente publique, à la certification et les partages d'expériences via les témoignages ont enrichi les échanges. Les promoteurs et promotrices d'entreprises ont plaidé pour la facilitation des démarches liées à la certification des produits alimentaires. « Un cri de cœur » que la CCI Bénin a entendu et accompagne 300 PME/PMI chaque année depuis 2021 pour l'accès à l'autorisation de la mise sur le marché de leurs produits, a rassuré le secrétaire général de la CCI Bénin Raymond Adjakpa Bilé. « Notre souhait (à la CCI Bénin, Ndlr), c'est de vous accompagner à aller dans ces rayons-là (le réseau de distribution U, Ndlr) », a précisé le SG de la CCI Bénin. « Si Erevan donne la possibilité d'avoir 200 voire 300 produits dans ses rayons, vous ne pouvez pas (...), vous seul fournir ces 300 produits. (...) Donc il serait intéressant de travailler à la mutualisation pour pouvoir (...) faire de la qualité, de la quantité et à coût raisonnable », a-t-il exhorté. En somme, c'est une fierté pour les responsables d'entreprises ayant participé aux échanges, selon leurs propos au terme du "Carrefour d'opportunités".

AUX DECIDEURS...

Racket aux frontières !

Forme de chantage de proximité, avec menaces de violence ou trafic d'influence dans le but d'extorquer de l'argent, des objets ou des renseignements. Ainsi se définit le racket. Au sein de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest, les règles qui régissent la vie communautaire prescrivent, entre autres, la libre circulation des personnes et des biens. Ce qui suppose que les Etats membres se sont engagés à lever les obstacles et les entraves à la circulation. En d'autres termes, les barrières policières ne devraient servir qu'à contrôler essentiellement les pièces d'état civil des usagers pour s'assurer de leur identité et de vérifier si ces derniers ne sont pas porteurs éventuellement de produits prohibés. Cette inspection devrait se faire dans un esprit débarrassé d'à priori, donc sans arrière-pensée de vouloir nécessairement causer du tort à l'utilisateur. Mais que constate-t-on ? Exactement le contraire de ce qui devrait s'observer dans un espace communautaire de libre-échange. Aux frontières des pays membres de la CEDEAO, les règles établies pour une libre circulation des personnes et des biens ne sont pas respectées. A Sèmè-Kraké, entre le Bénin et le Nigeria, les usagers sont soumis à des tracasseries de toutes sortes. Exigence de passeport et de collecte de faux frais. Il en est de même à la frontière bénino-nigérienne entre Malanville et Gaya et ce malgré la juxtaposition des postes de contrôle. Les mêmes pratiques ont cours à la frontière du Bénin avec le Burkina Faso. Entre Hillacondji au Bénin et Sanvicondji au Togo, la probité des policiers n'est pas parvenue à les soustraire des rackets. Les véhicules en transit sont soumis aux fouilles d'usage. Mais, les agents de sécurité ne s'empêchent guère d'extorquer de l'argent aux usagers. Le même phénomène s'observe aux frontières du Togo avec le Ghana, du Ghana avec la Côte d'Ivoire et ce malgré l'existence d'un autre accord baptisé OCAL : Organisation du corridor Abidjan-Lagos. En définitive, les idées qui ont sous-tendu la création de l'espace communautaire ne sont pas traduites dans les faits. De manière évidente, chaque Etat à travers sa police continue de fonctionner en respectant plutôt les lignes de balkanisation. Avouons que sur ce plan, la CEDEAO n'a pas avancé.

Jean-Claude KOUAGOU

Cari du jour



Eco secret

France : douze prétendants au trône présidentiel

En France, ils seront au total douze candidats à concourir lors de l'élection présidentielle 2022, selon une liste officielle communiquée ce lundi 7 mars 2022 par le Conseil constitutionnel. Parmi eux, le président sortant Emmanuel Macron, des habitués de l'exercice, mais aussi des novices. Sur les 12 candidats en lice, l'on note la participation de 4 femmes et 8 hommes. Au-delà des sujets traditionnels qui marqueront la campagne électorale, le contexte est marqué par la guerre en Ukraine, un sujet qui anime déjà les débats.

Exploitation de ressources minières

Le secteur cimentier béninois à l'aune des réformes*(Les ressources en calcaire sont épuisables et non renouvelables, le président Talon a vu juste)*

Le 23 février 2022, le Gouvernement du Bénin a décidé en Conseil des ministres d'arrêter l'octroi des autorisations de concessions d'exploitation de mines de calcaire d'une part, et de réaliser d'autre part « des études préparatoires d'un projet de construction d'une cimenterie de capacité 5000 tonnes/jour de clinker, soit 1.600.000 tonnes/an de ciment, extensible à 3.000.000 tonnes/an ». Cette décision serait motivée par la volonté du Chef de l'Exécutif, Patrice Talon de lutter contre une surexploitation probable des gisements nationaux de calcaire et le risque d'épuisement rapide des ressources minières. Il s'agirait d'une mesure visant à réguler et mieux gérer les ressources non renouvelables dans le secteur des mines et de la construction. Le Consultant Industriel Arsène K. FADO apprécie la décision et éclaire sur ses implications.

Monsieur Arsène FADO, vous êtes Expert industriel et cimentier. Présentez-nous brièvement les acteurs du secteur du ciment au Bénin.

M. Arsène FADO : Il faut bien distinguer les secteurs de l'exploitation des mines à ciel ouvert de calcaire et la production de clinker et/ou du ciment à base de calcaire bien que ces deux (02) activités soient très liées. En effet, dans le secteur de la production de clinker et/ou du ciment, on peut citer quatre acteurs majeurs que sont la Société des Ciments du Bénin (SCB) qui importe du clinker et produit du ciment depuis 1969 ; le groupe cimentier LAFARGE sous le nom LAFARGE-SCB qui exploite le calcaire, produit le clinker et ciment depuis 1975 ; le groupe cimentier international HEIDELBERG sous l'appellation CIMBENIN qui importe le clinker et produit le ciment depuis 1978 et enfin la Nouvelle Cimenterie du Bénin (NOCIBE) qui exploite le calcaire, produit du clinker et du ciment depuis 2013.

L'exploitation des gisements de calcaire est donc dominée par ces deux cimentiers producteurs de calcaire que sont SCB-LAFARGE et NOCIBE.

Que représente chaque acteur du secteur et que peut-on dire de la gouvernance du secteur ?

Il faut dire que la NOCIBE, dont l'arrivée a permis depuis 2014 de baisser le prix du ciment, est aujourd'hui de loin la plus grande cimenterie du Bénin avec une production de ciment estimée à plus d'un million de tonnes par an et une exploitation annuelle avoisinant deux millions de tonnes de calcaire sur le gisement de Massé estimé à 17 500 000 tonnes en 2007 (Orientations et plan d'actions stratégique de développement du secteur minier en République du Bénin, Commission ad hoc Chargée de l'Elaboration d'un Plan Stratégique pour la Relance du Secteur Minier en République du Bénin, Cotonou, Septembre 2007).

La société SCB-LAFARGE est le second complexe cimentier exploitant un gisement de calcaire pour la fabrication de clinker. Elle est installée sur le plus grand gisement de calcaire du Bénin, estimé à 90 millions de tonnes bien qu'elle dispose d'installations de faible capacité.

Les deux autres cimenteries CIMBENIN et SCB Bouclier sont des usines de broyage de ciment qui importent du clinker de l'étranger et incorporent en moyenne 25% de calcaire (dit Ajout ciment). Ces usines avec une production moyenne autour de 500.000 Tonnes chacune, consomment en moyenne deux cent mille tonnes de calcaire extrait des gisements du Bénin.

Le secteur du ciment est très important et participe à l'essor industriel du Bénin à travers l'énergie qu'il consomme, les emplois générés et surtout la contribution fiscale. Toutefois, le secteur cimentier est à cheval entre le ministère de l'industrie et du commerce de par son activité industrielle de production et le ministère des mines et de l'eau en raison des



• **Arsène K. FADO, Consultant Industriel Senior**

ressources minières (calcaire, argile), ce qui ne simplifie pas la gouvernance dans le secteur. Malgré ce positionnement de premier rang dans le tissu industriel béninois, les associations faitières telles que le groupement des cimentiers, la fédération nationale des associations et groupements industriels du Bénin ne jouent aucun rôle dans le développement et la gouvernance de ce secteur hautement stratégique.

A votre avis, les inquiétudes relatives à l'épuisement des gisements de calcaire soulevées par le Gouvernement et les solutions préconisées vous paraissent-elles adéquates ?

En tant que Béninois, et averti des questions industrielles et spécialement des cimenteries pour y avoir travaillé une douzaine d'années, je ne peux que féliciter le Gouvernement pour cette vision et ce sens d'anticipation. N'oublions jamais que les ressources non renouvelables doivent être gérées et suivies de manière à garantir qu'il y en aura encore pour les générations futures. Les sociétés de ciment qui exploitent les gisements de calcaire sous concession de l'Etat devraient, de mon point de vue, être les premières à s'en préoccuper pour la pérennité de leurs activités. Cela relève du bon sens. La notion de développement durable est une notion essentielle dans les activités de transformation industrielle de ressources, notamment de ressources épuisables et non renouvelables. Il n'est pas rare de voir des campagnes de sensibilisation sur la gestion rationnelle de l'eau, des énergies fossiles, etc. J'ose espérer que les associations d'industriels feront de la pérennité des matières premières leur préoccupation et que nous pourrions faire des études, mener des recherches et développer de nouveaux concepts, procédés et produits de substitution permettant de garantir la disponibilité des ressources.

La création d'une société pour la maîtrise de l'exploitation des gisements de calcaire permettra

sans doute la régulation du secteur avec la possibilité d'importation de clinker comme le font déjà CIMBENIN et SCB. Cette création garantira l'offre de ciment même en cas d'augmentation de la demande. Il serait effectivement regrettable de voir épuisées les ressources locales de calcaire dans la production du clinker et du ciment exportés à l'étranger d'ici à quelques années et que les générations à venir n'aient pas les mêmes chances que nous d'en trouver. L'enjeu est donc de taille et il faut une fois de plus saluer la clairvoyance de nos dirigeants.

Quelles conséquences pourrait avoir la décision du Gouvernement sur le prix du ciment dans l'avenir ?

Je crois que logiquement aucune... Il faut remarquer qu'il y aura bientôt une usine à l'arrêt pour cause de délocalisation durant quelques mois. C'est plutôt cette situation qui peut de facto induire une variation des coûts du ciment notamment si les autres cimenteries n'élèvent pas leur niveau de production pour équilibrer le marché. La décision du Gouvernement, sans perdre du temps pour les études et la construction de l'usine, devrait permettre d'endiguer sur l'inflation.

Quelle perspective pour le secteur cimentier du Bénin ?

Tout porte à croire qu'il s'agit d'un secteur qui n'échappera pas aux réformes et qui, à coup sûr, sera mieux gouverné que par le passé. Je souhaite pour ma part, que les actions pour la maîtrise du secteur cimentier ne se limitent pas au suivi de la production de clinker. Je souhaite une actualisation des textes règlementaires qui régissent la fabrication du ciment en se passant des anciennes formulations pour la nouvelle nomenclature en se référant aux normes européennes. La sensibilisation des architectes pour le choix des matériaux de construction, la professionnalisation des ouvriers et maçons pour la rationalisation du ciment, etc doivent être des actions à envisager pour renforcer la décision du Gouvernement. Nos ressources en calcaire sont épuisables et non renouvelables. Le président Talon a vu juste.

Arsène K. FADO, Consultant Industriel Senior



Energie durable en Afrique

La Bad débloque plus de 18 milliards Fcfa au Fonds AfricaGoGreen

La Banque africaine de développement vient de donner un coup de pouce aux actions de lutte contre la décarbonation dans les économies africaines et de transition énergétique juste. Plus de 30 millions de dollars ont été débloqués dans ce cadre, soit 18 milliards Fcfa.

● Félicienne HOUËSSOU

AfricaGoGreen Fund reçoit plus de 30 millions de dollars d'investissements de la Banque africaine de développement, du Fonds pour l'énergie durable pour l'Afrique et du Fonds nordique de développement. Il s'agit d'un financement accru de projets et d'entreprises émergents dans les domaines des appareils industriels, de la mobilité électrique et des bâtiments verts, qui sont essentiels à la décarbonation des économies africaines et à une transition énergétique juste. Ces nouveaux investissements s'ajoutent à l'apport en capital de 11,5 millions de dollars approuvé par le Nordic Development Fund (NDF) en décembre 2021. Le NDF fournit un financement aux activités d'atténuation et d'adaptation au changement climatique dans le cadre du changement climatique et du développement. NDF est également un donateur de SEFA, renforçant ainsi le partenariat étroit pour faire avancer la transition vers des solutions plus propres et plus vertes pour le continent tout en encourageant la participation du secteur privé. Pour le Vice-président de la Banque africaine de développement pour l'électricité, l'énergie, le climat et la croissance verte, Dr Kevin Kariuki, cet investissement combiné de la Banque conduira à un financement accru de projets et d'entreprises émergents dans les domaines des appareils industriels, de la



mobilité électrique et des bâtiments verts, qui sont essentiels à la décarbonation des économies africaines et à une transition énergétique juste. Pour sa part, Henrik Franklin, directeur de l'origine et de la gestion de portefeuille au Nordic Development Fund a indiqué qu'« atteindre les objectifs climatiques et l'accès universel à une énergie propre et abordable nécessitera de vastes investissements dans l'efficacité énergétique et, plus largement, dans l'électrification et d'autres tendances de couplage sectoriel. En ciblant ces secteurs émergents en Afrique, AGGF complète notre portefeuille d'accès au climat et à l'énergie et s'aligne sur notre rôle stratégique en tant qu'investisseur catalytique précoce ». Lancé début 2021 avec 45 millions d'euros de capital catalytique, le Fonds AfricaGoGreen est un projet phare dans le cadre du G20 Compact with Africa. L'AfricaGoGreenFund fournit des instruments de dette flexibles et adaptés

aux entreprises privées dans les appareils verts pour les processus domestiques et industriels, les bâtiments verts, les solutions de mobilité électrique et les projets de stockage d'énergie par batterie. Il est géré par LHGP Asset Management, qui fait partie du groupe Lion's Head Global Partners. Le Fonds a approuvé son premier accord en août 2021, un prêt à AktivCo, une société qui finance des solutions d'énergie propre pour alimenter les tours de télécommunication situées au Burkina Faso, au Cameroun, au Tchad, en Côte d'Ivoire et au Niger. De plus, en décembre 2021, il a accordé une approbation supplémentaire d'un prêt de 5,5 millions de dollars à BBOXX, une société technologique explorant des solutions énergétiques qui fourniraient de l'électricité et d'autres services publics à des millions de personnes, pour l'élargissement de l'accès à des solutions de cuisson propres.

Bénin

Le gouvernement prépare la création d'une nouvelle chaîne nationale

Au Bénin, le radiodiffuseur public est régulièrement critiqué sur les réseaux sociaux pour le manque d'attractivité de ses émissions. Les équipes de la chaîne se justifient par le manque de budgets pour des programmes plus attractifs. Au Bénin, le gouvernement va créer une nouvelle chaîne de télévision publique. Selon les premières informations, elle se nommera ORTB+. L'information qui nous avait été

communiquée au mois de janvier a été confirmée à Jeune Afrique par le président Patrice Talon. Le projet devrait être exécuté par la TDF (Télédiffusion de France). « Le président béninois estime que les programmes de l'ORTB (Office de radiodiffusion et télévision du Bénin), qui comprend également une télévision thématique (BB24) et quatre stations de radio, ne sont pas assez attractifs ». Effectivement, ces der-

nières années, l'ORTB, le radiodiffuseur public béninois depuis 1972, a perdu sa gloire passée. Les critiques sur une grille des programmes de moins en moins attractive pullulent sur les réseaux sociaux. Les travailleurs de la chaîne expliquent sa baisse d'attractivité par un manque d'investissement dans les émissions. Les employés de l'actuel radiodiffuseur public sont dans le doute concernant leur avenir.

Ecofin

Zone économique de Glo-Djigbé-Zè

Les opportunités présentées aux femmes entrepreneures de l'AWEP

Le vendredi 11 mars 2022, dans la droite ligne de la célébration de la Journée internationale de la femme (JIF 2022), les femmes de « African Women Entrepreneurship Program » (AWEP) ont visité le chantier de construction de la Zone économique spéciale de Glo-Djigbé-Zè (Gdiz). Occasion pour les femmes membres de l'AWEP de découvrir les opportunités de la zone dont l'ambition n'est pas des moindres.

● Sylvestre TCHOMAKOU

Découvrir les dispositifs qui ont facilité la construction de la Zone économique spéciale de Glo-Djigbé-Zè ; apprécier le niveau d'exécution des travaux ; comprendre et assimiler la politique d'industrialisation du gouvernement du Bénin. Ce sont, entre autres, les objectifs des femmes entrepreneures du projet AWEP en allant au contact des réalisations de la ZES qui, réalisée à 92%, a déjà 95% d'espaces occupés et 26 investisseurs enregistrés pour un investissement de plus de 500 millions de dollars. Intervenant quelques jours après la célébration du 08 mars, cette descente a permis aux femmes de l'Association de promotion de l'entrepreneuriat féminin (AWEP), de savoir l'essentiel sur la zone et surtout



d'être informées de « comment saisir les opportunités d'emplois et/ou de business ». Des industries de transformation de noix de cajou, aux industries de filature et de tissage du coton, de fabrication de vêtements en passant par les industries d'agroalimentaires, rien n'a été omis dans la présentation du DG de l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations (APIEx), Laurent Gangbès, et Létondji Béhéton, DG de la Société d'investissement et de promotion de l'indus-

trie (Sipi). Exprimant sa joie d'accueillir ces entrepreneures sur lesquelles le Bénin doit compter dans les prochaines années, « Nous sommes heureux de vous présenter cette zone qui va devenir le cœur du développement industriel de notre pays. Cette zone doit susciter en vous, la volonté d'investir. Cette zone doit vous permettre de vous mettre en capacité d'être, soit des investisseurs directs soit des sous-traitants de l'ensemble des industries qui vont s'installer dans notre pays », a souligné Laurent Gangbès. Intervenant, Létondji Béhéton a, pour sa part, encouragé ces femmes leaders à surpasser leur peur et à être originales dans leur domaine respectif afin de s'imposer sur le marché et de fortement contribuer au Bénin industriel voulu par le Président Talon. La semaine choisie pour la visite étant par excellence, celle de la célébration de la femme, les participantes ont été entretenues sur la position de la femme en société à travers un panel de discussions autour du thème : « L'égalité aujourd'hui pour un avenir plus inclusif ». Une causerie qui a reçu comme panélistes la Présidente AWEP Bénin, Ismène Ahamidé, et Uche Offodile, Directrice générale de MTN-Bénin. Selon les autorités, avec ce projet d'envergure, le Bénin connaîtra une augmentation de ses exportations de 5 à 10 milliards de dollars US et une augmentation de son PIB de 4 à 7 Milliard de dollars US d'ici dix (10) ans. 300.000 à 350.000 emplois sont prévus dans cette zone d'ici 2030, notamment 100.000 emplois dans la transformation de noix de cajou et 200.000 à 250.000 emplois dans la filature / tissage du coton et la fabrication de vêtements.



AVIS DE RECRUTEMENT	
	Titre du Poste : Chargé(e) du Service Support
	Supervisé par : La Responsable du Service Support
	Lieu affectation: Cotonou, avec de fréquents déplacements à l'intérieur du pays
	Date limite : 25 Mars 2022

La mission de MAG : MAG sauve des vies et construit l'avenir en travaillant avec d'autres pour récupérer des terres contaminées par les débris de conflit et pour assurer une gestion durable des armes et des munitions, afin de réduire le risque quotidien de décès ou de blessure pour les civils, et à créer des conditions de sécurité pour le développement.

Objectif général de la fonction :

Le/la Chargé(e) du Service Support sera responsable de la gestion générale et quotidienne du bureau pays.

Rôle et Responsabilités :

En étroite collaboration avec la Responsable du Service Support, le Chargé(e) du Service Support aura les rôles et responsabilités suivants :

A. Logistique

- Assister la Responsable du Service Support en matière de chaîne d'approvisionnement ;
- Travailler avec la Responsable du Service Support pour les dossiers d'appel d'offre et les achats internationaux ;
- Produire une base de données des fournisseurs et procéder périodiquement à l'évaluation objective de leurs performances ;
- Rédiger des rapports mensuels, mettre en œuvre, et maintenir l'équilibre des politiques et procédures des achats pour un support efficace aux activités du programme ;
- Garantir que l'archivage (électronique et papiers) des dossiers d'achat est effectué en respectant les règles et procédures de MAG.

b. Administration et Ressources Humaines

- Assister la Responsable du Service Support au suivi des contrats de travail et de prestation de service ;
- Assister la Responsable du Service Support aux paiements des impôts et des taxes ainsi que les déclarations des paiements aux organes concernés,
- Assister la Responsable du Service Support à assurer une liaison fonctionnelle avec la CNSS, les impôts et les sociétés d'assurances.

- Assister la Responsable du Service Support à examiner et à traiter les demandes de paiement, en veillant à l'exactitude et au respect de la politique de MAG.
- S'assurer que tous les paiements réguliers sont effectués dans les délais.
- Mettre à jour quotidiennement le livre de caisse avec les transactions effectuées.
- S'assurer de la tenue de registres précis et justificatifs de paiement.

c. Général

Comprendre et respecter les normes décrites dans le cadre de protection de MAG, en agissant avec le soin et l'attention nécessaires pour préserver le bien-être de toute personne qui entre en contact avec le travail de MAG et en signalant les problèmes lorsqu'ils surviennent.

Profil du candidat, Qualifications et Expériences Essentielles

- Titre d'études universitaires Niveau Bac +4 en études de gestion, administration, commerce, économie, logistique ou équivalent ;
- Minimum de trois (3) ans d'expérience pertinente dans un rôle d'administration et logistique ; idéalement avec une organisation internationale ;
- Expérience dans la gestion des finances ;
- Expérience dans la gestion des fonctions logistiques et la tenue de dossiers ;
- Excellentes compétences administratives ;
- Maîtrise des outils informatiques de base (Word, Excel, Powerpoint) ;
- Maîtrise du Français, écrit et parlé et la connaissance de la langue anglaise serait un atout ;
- Esprit de proposition et d'initiative, aptitude à travailler avec une supervision limitée ou à distance ; aptitude à travailler sous pression programmatique.

Dépôt de Candidatures

Les dossiers de candidature sont à envoyer par email à l'adresse suivante recruitment.bj@maginternational.org avec en objet la mention « Chargé(e) du Service Support » au plus tard le 25 Mars à 17h00.

- Une Lettre de motivation adressée à la Responsable du Service Support
- Un Curriculum Vitae avec l'indication des coordonnées de trois personnes de référence professionnelles à contacter y compris votre superviseur le/la plus récent(e) - (Nom, titre, organisation, email et contact téléphonique)
- Une copie certifiée des diplômes
- Des certificats et attestations de travail

Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la suite du processus. Ils/elles seront soumis(e)s à un test écrit et à un entretien de recrutement.



Cotonou, le 09 mars 2022

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la confection de la Liste Électorale Informatisée (LEI), l'Agence Nationale d'Identification des Personnes (ANIP) informe le public **qu'il lui a été donné de constater** que certains citoyens figurant au Registre National des Personnes Physiques (RNPP) issu du Recensement Administratif à Vocation d'Identification de la Population (RAVIP) n'ont pas fourni, lors de ce recensement, toutes les informations indispensables à leur inscription **sur la liste électorale informatisée (LEI)**. Il s'avère nécessaire de donner à ces personnes l'occasion de fournir les informations personnelles complémentaires.

A cet effet, l'ANIP procédera à l'affichage dans les arrondissements, de la liste des personnes concernées, par village ou quartier de ville, selon les lieux du recensement au RAVIP.

Du 17 mars au 16 avril 2022, les intéressés sont invités à régulariser leur situation dans des postes de collecte installés dans chaque arrondissement.

Durant cette période, les personnes n'ayant pas pris part au RAVIP pourront se faire enrôler et saisir cette opportunité pour indiquer leur centre de vote en vue de leur intégration à la LEI.

L'ANIP compte sur l'habituelle mobilisation de tous pour faire de cette activité un succès.

Le Gestionnaire Mandataire,

 LA DIRECTION GENERALE
 ANIP
 Cyrille GOUGBEDJI

Avis très important

Toute l'économie nationale, sous-régionale, africaine et internationale dans un seul quotidien.

Le tout premier quotidien économique béninois : **L'économiste**.

L'économiste, c'est des informations économiques, bancaires, financières et boursières du Bénin et d'ailleurs traitées et des dossiers réalisés pour le développement économique et social du continent africain.

L'économiste, c'est des chiffres clés de l'économie béninoise, les tendances boursières avec la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), l'actualité économique, financière en temps réel.

**L'économiste, le journal
des décideurs**

Bio

Un million d'euros pour relancer la consommation

Près d'un million d'euros vont être mobilisés pour promouvoir la consommation de produits bio confrontés à un tassement inédit de la demande, entraînant des excédents dans certaines filières comme les œufs ou le lait, ont annoncé jeudi les professionnels du secteur. « Aujourd'hui, pour soutenir les producteurs qui arrivent sur le marché au terme de deux à trois ans de conversion et permettre à ceux qui souhaitent se convertir [de le faire], il est indispensable que la demande reprenne sa progression », soulignent dans un communiqué commun l'agence nationale chargée de la promotion de ce mode de production (Agence bio), la fédération d'entreprises Natexbio-Maison de la bio et les interprofessions agricoles (lait, fruits et légumes, viande...). Enfin, 1 vraie campagne de promo de la #bio sera portée ce printemps conjointement par @agence_bio et les interprofessions. Nous nous en félicitons! 1 million €, ce n'est qu'un début. On espère que @Interbev_fr rejoindra bientôt @cniel et @Interfel pour une 2e session automnale pic.twitter.com/ehlpbxIyuM



La crainte d'une « crise de déconversion »

Une « campagne collective, une première dans l'histoire de la bio en France », sera lancée en mai pour un montant de près d'un million d'euros, est-il ajouté dans le texte publié en marge du Salon de l'agriculture. « Pour l'occasion, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a alloué à l'Agence bio un budget exceptionnel de 400.000 euros, auquel s'ajoutent les budgets exceptionnels » de Natexbio-Maison de la bio ainsi que des interprofessions du lait (Cniel) et des fruits et légumes (Interfel). « Il faut absolument que les filières viande leur emboîtent le pas et ne pas attendre que le marché se tasse pour réagir », estime le président de la Fédération nationale d'agriculture biologique (Fnab) Philippe Camburet, dans un commu-

nié séparé. Après des années florissantes, marquées par des croissances à deux chiffres, la consommation de produits bio a amorcé un recul en 2021, alors même que de nombreux producteurs arrivaient sur le marché au terme de leur conversion. Une surproduction a été constatée, en particulier dans les secteurs du lait, des œufs ou des pommes. « La production est en crise de croissance depuis environ six mois » et fait craindre « une crise de déconversion », avec des producteurs contraints de se détourner de ce mode de production, a souligné mardi le premier vice-président de l'association des producteurs de lait Ghislain de Viron, lors d'une conférence de presse. La France est le 1er pays européen en production bio, avec 13 % des fermes engagées dans ce mode de production.

20 minutes du 13 mars 2022

Rouen

La plus grande usine de fabrication de Nutella au monde sanctionnée pour des manquements en matière de sécurité

C'est la plus grosse usine de production de Nutella au monde, et elle devrait encore « s'empâter » ces prochains mois. Un plan d'investissement de 36 millions d'euros vient d'y être annoncé. D'ici là, elle devra passer à la caisse. Situé à Villers-Ecalles, une commune de moins de 2.000 habitants au nord de Rouen (Seine-Maritime), le site du groupe italien Ferrero – qui y emploie 400 salariés en CDI – s'est vu infliger un total de 24.400 euros d'amende pour des manquements concernant la sécurité. Une sanction qui fait suite à une inspection, le 10 novembre dernier, par un agent de la Direction régionale de l'environnement et de l'aménagement, la Dreal. Il a constaté que 45 « équipements sous

pression, dont plusieurs frigorifiques, étaient en retard d'inspection périodique », peut-on lire sur deux arrêtés préfectoraux. Le premier concerne 37 équipements entraînant une amende de 14.800 euros, le second en vise huit, pour une ardoise de 9.600 euros. « Les écarts relevés portent uniquement sur des aspects administratifs et documentaires » « L'absence de ces contrôles réglementaires ne permet pas d'avoir la connaissance de l'état de ces équipements qui (...) présentent un potentiel danger élevé », selon le texte. Au regard de ces manquements, « il n'est pas possible d'assurer le niveau de sécurité requis », a conclu la préfecture de Seine-Maritime. Ce pourquoi les punitions.

Les éléments techniques relevés par la Dreal de Nor-

mandie étaient déjà pour la plupart pleinement intégrés dans les plans d'investissements prévus par l'usine, répond la direction de Ferrero France, sollicitée par Paris-Normandie, soulignant au passage qu'aucun équipement n'a fait l'objet d'une mise à l'arrêt. « Les écarts relevés portent uniquement sur des aspects administratifs et documentaires », insiste l'entreprise, et « ces éléments n'affectent en aucun cas ni la sécurité de ses collaborateurs ou des riverains, ni la qualité de ses produits ». Ferrero a affiché un chiffre d'affaires de 12,3 milliards d'euros pour son exercice clôturé le 31 août 2020, soit une hausse de 7,8 % par rapport à l'année précédente.

20 minutes du 13 mars 2022

Siat Nigeria Limited

Le fabricant d'huile de palme Presco propose une offre de rachat de 50 millions \$



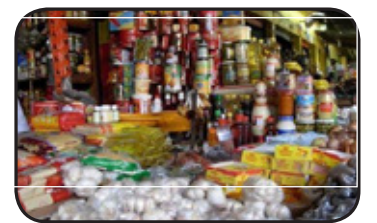
Au Nigeria, l'huile de palme est l'huile végétale la plus consommée. Face à une demande croissante dont la satisfaction requiert encore un niveau élevé d'importations, les entreprises investissent dans le développement de l'offre locale. Au Nigeria, Presco Plc, le deuxième plus grand producteur d'huile de palme a annoncé une proposition d'acquisition de Siat Nigeria Limited (SNL), société active dans

la même industrie et appartenant au groupe belge Siat SA. Selon un communiqué de la compagnie, la transaction portera sur la totalité des actions de la SNL détenue par Siat SA pour un prix unitaire de 2,86 nairas, soit un montant total de 21 milliards de nairas (50,5 millions \$). Grâce à cette opération, Presco entend gagner en envergure aussi bien en amont qu'en aval de la chaîne de production d'huile de palme pour renforcer sa présence sur le marché nigérian qui est le plus important du continent africain. Dans le pays, l'entreprise compte accroître ses superficies de palmeraies afin d'exploiter un total de plus de 38 000 hectares de plantation. Elle veut aussi s'appuyer sur l'usine de SNL pour augmenter sa capacité de traitement à 150 tonnes de grappes par heure contre 90 tonnes actuellement. Cette montée en puissance lui permettra d'améliorer à terme l'approvisionnement en huile de palme brute (Crude Oil Palm-CPO) de sa raffinerie dotée d'un potentiel de traitement de 500 tonnes par jour. D'après Presco, la décision de procéder à l'acquisition sera prise par les actionnaires minoritaires dans la mesure où son capital est également détenu majoritairement (60 %) par la société belge Siat SA conformément aux exigences de la bourse du Nigeria (NGX). Pour rappel, Presco possède des plantations dans les Etats d'Edo et du Delta alors que SNL exploite un complexe industriel de transformation d'huile de palme dans l'Etat de Rivers. Le Nigeria consomme en moyenne 1,7 million de tonnes d'huile de palme an et représente le premier producteur de l'oléagineux sur le continent africain. Dans le pays, le gouvernement entend parvenir d'ici 2027 à une autosuffisance en huile de palme brute dans le cadre d'une nouvelle feuille de route adoptée en juin 2019 d'un coût global de 500 millions \$.

Côte d'Ivoire

L'exécutif plafonne pour 3 mois les prix de 7 denrées alimentaires de base

En Côte d'Ivoire comme dans les autres pays d'Afrique de l'Ouest, plusieurs produits de grande consommation ont vu leur prix augmenter ces derniers mois. Pour faire face à cette situation, les autorités multiplient les interventions. En Côte d'Ivoire, le gouvernement a adopté le mercredi 9 mars en Conseil des ministres, un décret plafonnant les prix de production et de distribution de 7 produits alimentaires de base pour les trois prochains mois. Il s'agit du sucre, de la tomate concentrée, du riz, de l'huile de palme raffinée, des pâtes alimentaires, de la viande de bœuf et du lait. Ces nouveaux tarifs qui seront publiés à la prochaine parution du Journal officiel font partie de la stratégie des autorités pour enrayer la hausse des prix sur le marché local et lutter contre la vie chère. Parmi les autres mesures prises dans cette optique, figure notamment l'obligation pour les exportateurs d'obtenir une autorisation préalable avant toute sortie du territoire des produits vivriers que sont la banane, le riz local, l'igname, le manioc, le maïs ainsi que leurs dérivés. Ceci afin de « réserver ces produits de grande consommation au marché intérieur, en vue d'assurer un approvisionnement régulier des marchés et de stabiliser corrélativement les prix de ces produits agricoles ». A cela s'ajoute une actualisation de la liste des produits agricoles dont les tarifs sont réglementés. Ce catalogue qui était resté inchangé depuis 1997 comprend désormais la farine boulangère, le pain baguette, le poisson, la viande de bœuf, de mouton et de porc, l'huile de table raffinée ou encore le riz local.



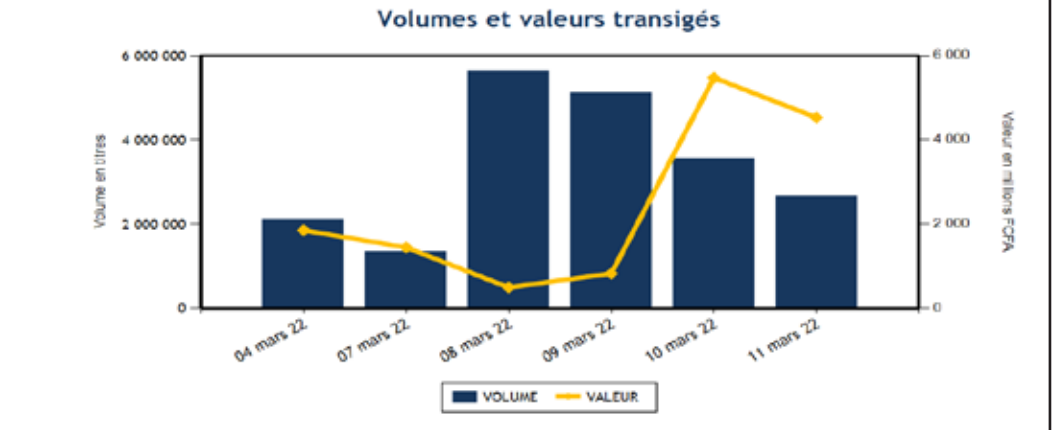
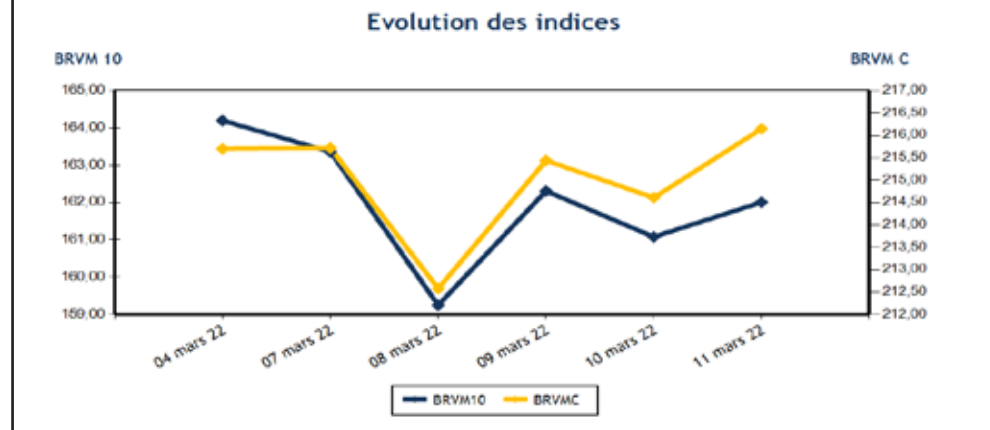
Sénégal

Le gouvernement débloquent 70 milliards Fcfa pour financer la campagne agricole 2022/2023

Au Sénégal, l'agriculture occupe près de la moitié de la population active et fournit de précieux revenus dans les milieux ruraux. Pour renforcer ce rôle socio-économique, les autorités misent sur une hausse du soutien financier au secteur. Au Sénégal, l'exécutif consacrera une enveloppe de 70 milliards Fcfa au financement du secteur agricole durant la campagne 2022/2023. Ce montant validé le mercredi 9 mars dernier en Conseil des ministres est en hausse de 10 milliards Fcfa par rapport à la précédente saison. Concrètement, le gouvernement allouera 41 milliards Fcfa à l'approvisionnement en engrais sur le marché international au profit des producteurs tandis que 12 milliards Fcfa serviront à l'achat de semences d'arachides. En outre, 5 milliards Fcfa iront au programme de compétitivité de l'Agriculture et de l'Élevage qui vise le renforcement de la productivité et l'accès au marché des produits de base prioritaires dans le bassin arachidier et les zones agropastorales. Enfin, 12 milliards Fcfa permettront d'acquérir des semences pour diverses espèces végétales cultivées. Pour ce qui est du bilan de la campagne 2021/2022, les estimations provisoires des autorités datant de décembre dernier portent à 3,53 millions de tonnes, la récolte céréalière. Ce niveau est en hausse de 27 % par rapport à la moyenne quinquennale et en légère baisse de 3 % comparativement au stock de 2020/2021.

Ecofin du 13 Mars 2022

BRVM 10	162,01	 BULLETTIN OFFICIEL DE LA COTE N° 50 vendredi 11 mars 2022 Site : www.brvm.org	BRVM Composite	216,15
Variation Jour	↑ 0,58 %		Variation Jour	↑ 0,72 %
Variation annuelle	↑ 5,54 %		Variation annuelle	↑ 6,86 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 506 629 462 030	0,72 %
Volume échangé (Actions & Droits)	2 273 520	-25,84 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	434 202 451	-6,48 %
Nombre de titres transigés	42	2,44 %
Nombre de titres en hausse	20	66,67 %
Nombre de titres en baisse	12	-36,84 %
Nombre de titres inchangés	10	0,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	7 518 409 362 932	0,25 %
Volume échangé	400 020	-20,22 %
Valeur transigée (FCFA)	4 100 213 000	-18,22 %
Nombre de titres transigés	3	200,00 %
Nombre de titres en hausse	3	
Nombre de titres en baisse	0	
Nombre de titres inchangés	0	-100,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SAFCA CI (SAFC)	1 850	7,25 %	117,65 %
BANK OF AFRICA BF (BOABF)	6 595	7,24 %	6,37 %
BANK OF AFRICA CI (BOAC)	5 795	5,75 %	-1,02 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	6 000	5,26 %	-2,99 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 700	4,94 %	-2,86 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SETAO CI (STAC)	1 760	-7,37 %	141,10 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	4 705	-3,98 %	12,02 %
BERNABE CI (BNBC)	2 300	-3,97 %	5,75 %
PALM CI (PALC)	9 400	-1,00 %	34,48 %
CORIS BANK INTERNATIONAL (CBIBF)	10 400	-0,95 %	-0,95 %

INDICES SECTORIELS









Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	117,30	0,19 %	6,53 %	8 273	20 345 160	22,68
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	506,63	0,45 %	12,87 %	16 082	71 225 305	8,27
BRVM - FINANCES	15	78,15	1,28 %	1,32 %	2 201 036	213 156 226	13,98
BRVM - TRANSPORT	2	589,91	-0,60 %	-5,18 %	324	761 220	9,85
BRVM - AGRICULTURE	5	280,90	-0,27 %	15,45 %	2 113	11 225 480	18,02
BRVM - DISTRIBUTION	7	439,88	1,26 %	7,96 %	42 969	112 602 760	27,89
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	2 171,63	-7,37 %	141,10 %	2 723	4 886 300	10,19
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	13,47	
Taux de rendement moyen du marché	5,38	
Taux de rentabilité moyen du marché	7,04	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	97	
Volume moyen annuel par séance	1 838 805,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 715 794 333,77	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	31,24	
Ratio moyen de satisfaction	37,93	
Ratio moyen de tendance	121,41	
Ratio moyen de couverture	82,36	
Taux de rotation moyen du marché	0,21	
Prime de risque du marché	1,52	
Nombre de SGI participantes	28	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de couverture = Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé / capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

 Senegal Chambre de Commerce et d'Industrie de Niakhar Rue de la République - Niakhar Tél : (220) 21 31 31 36 Fax : (220) 21 31 36 77	 BURKINA FASO Chambre de Commerce et d'Industrie de Ouagadougou Rue de la République - Ouagadougou Tél : (226) 21 31 31 36 Fax : (226) 21 31 36 77	 CÔTE D'IVOIRE Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et de Services de Côte d'Ivoire Rue de la République - Abidjan Tél : (225) 20 21 31 36 Fax : (225) 20 21 36 77	 GHANA Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Innovation Rue de la République - Accra Tél : (233) 30 21 31 36 Fax : (233) 30 21 36 77	 MALI Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Innovation Rue de la République - Bamako Tél : (223) 20 21 31 36 Fax : (223) 20 21 36 77	 NIGER Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Innovation Rue de la République - Niamey Tél : (227) 20 21 31 36 Fax : (227) 20 21 36 77	 BENIN Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Innovation Rue de la République - Cotonou Tél : (229) 21 31 31 36 Fax : (229) 21 31 36 77	 TOGO Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Innovation Rue de la République - Lomé Tél : (228) 21 31 31 36 Fax : (228) 21 31 36 77
---	--	---	--	--	---	--	--

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN 001 BP 8690 RP uca@ucasgi.com (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00 (229) 21 31 00 21 www.ucasgi.com	 Carré 211 St Michel immeuble SGI-Bénin 01 BP 4546 Cotonou. Tél : (229) 21 31 15 41 21 31 15 71	 Groupe BMCE BANK BOA CAPITAL SECURITIES Siège BOA Benin, Boulevard de France Tel : (229) 21315343/64182121	 Immeuble de l'Africaine des Assurances Face à la Direction de l'Emigration Immigration 01 BP 8668 RP Cotonou contact@agi-agi.com +229 21318733 +229 21316066	 Avenue Steinmetz Face Immeuble Air Gabon 01 BP 6002 COTONOU BENIN Tél : (229) 21 31 88 35 / 21 31 88 36	 Société de gestion et d'intermédiation Boulevard Saint Michel Immeuble Agence BIFC Dantokpa 01 BP. 7700 Cotonou Tél. +229 21324875 Tél. +229 21324876 sgibfs@biic-financialservices.com
---	---	---	---	--	---



PRESIDENCE
DE LA REPUBLIQUE
DU BENIN



Carré 1267 AGONTINKON
Tél: +229 21 32 13 98
Mob : +229 67 67 35 24
01 BP : 5015 Cotonou
spscanbenin2020@can-benin.bj

SECRETARIAT PERMANENT DU
CONSEIL DE L'ALIMENTATION
ET DE LA NUTRITION

**AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES DU
SECRETARIAT PERMANENT DU CONSEIL D'ALIMENTATION
ET DE LA NUTRITION (SP/CAN)**

N°01/2022/PR/SP-CAN/PRMP/SPM/S-PRMP du 31 MARS 2022.....

Le Gouvernement de la République du Bénin a obtenu un don de trente-six millions (36.000.000) dollars US de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du Projet de Nutrition et de Développement de la Petite Enfance (PNDPE). De plus, le Gouvernement a octroyé un financement sur budget national de neuf cents millions (900 000 000) FCFA. Le SPCAN a l'intention d'utiliser une partie du don et la totalité des ressources sur budget national pour le paiement des contrats de biens et de services.

Le présent Plan de Passation couvre la période de Janvier à Décembre 2022. Les activités composant ce plan se présentent comme ci-après :

Montant estimatif du plan : Trois milliards (3 000 000 000) FCFA

Marchés de biens pour le fonctionnement du projet incluant :

- Acquisition des échographes ;
- Acquisition des consommables pour l'échographie ;
- Acquisition de vidéoprojecteurs ;
- Multiplication des manuels de formation PNDPE, des outils de suivi-évaluation, des outils de communication, de PSDAN II et de Politique Nationale d'Alimentation et de Nutrition ;
- Acquisition de deux (02) véhicules au profit du SP/CAN ;
- Acquisition de 150 motos au profit des ONGs ;
- Acquisition de 100 ordinateurs de table au profit des ONGs ;
- Acquisition d'intrants de prise en charge de la malnutrition (Plumpy-Nut, F100

et F 75) ;

- Acquisition et équipement en fournitures au profit des membres GAN (bottes, Jacket griffé au nom du SPCAN, lampe torche etc.) ;
- Acquisition d'équipements et de jouets locaux au profit des espaces communautaires (Matériels Culinaires, Tobogans, Balançoires, jeux locaux d'éveil, etc.) ;
- Elaboration/Finalisation de supports intégrés de CCSC (pré testés et autres) dans le cadre du PNDPE (Multiplication des supports Audio par l'Agence (Format CD/RW) ;
- Organisation de l'opération "Jardin de case" /Nouvelle génération.

Marchés de Services de Consultants incluant :

- Actualisation du Manuel de procédures, de la Charte des valeurs et du Règlement intérieur du CAN et du SP/CAN ;
- Recrutement d'un cabinet RH dans le cadre de la création d'une cellule en charge de la Communication institutionnelle ;
- Réalisation de l'Enquête situationnelle de NDPE dans les 48 communes du PNDPE ;
- Elaboration d'une Base de Données du CAN ;
- Extension des activités de IRR dans cinq (05) communes ;
- Recrutement d'un cabinet pour la collecte des données anthropométriques et cliniques sur la femme enceinte ;
- Recrutement d'un cabinet pour la collecte des données biologiques (sang, urine, etc.) sur la femme enceinte ;

- Recrutement d'un cabinet pour la collecte des données alimentaires et nutritionnelles sur la femme enceinte ;
- Recrutement d'un cabinet pour la délivrance du paquet de nutrition spécifique à chaque femme enceinte ;
- Elaboration du manuel de S&E du CAN ;
- Poursuite de l'archivage physique et mise en place d'un système de gestion informatique des archives du PMASN et du PNDPE ;
- Maintenance des équipements du SP-CAN et des Coordinations Régionales (Ordinateurs, Copieurs, Climatiseurs, Groupes électrogènes à inversion et électricité, plomberie, etc.) ;

- Collecte de données échographiques chez les femmes enceintes ;
- Contractualisation avec les ONG pour la mise en œuvre des activités au niveau communautaire dans les huit (08) Communes additionnelles ;
- Financement des ONG pour la mise en œuvre des activités au niveau communautaire dans les 48 communes (12 mois dans les 40 anciennes communes et 9 mois dans les 8 communes additionnelles) ;
- Evaluation de l'opération "Jardin de case"/PMASN ;
- Festival de la cuisine identitaire à visée thérapeutique ;
- Elaboration de trois (03) protocoles de prise en charge nutritionnelle des maladies chroniques (Obésité ; Diabète type 1 et type 2 ; maladies cardiovasculaires) ;
- Finalisation du processus de recrutement de l'Agence de communication ;
- Création d'une Cellule informatique au SP-CAN ;
- Développement de Partenariat avec les radios de proximité dans le cadre de la promotion de la nutrition et du DPE (35 radios) ;
- Développement de Partenariat avec les chaînes de télévision dans le cadre de la promotion de la nutrition et le DPE ;
- Actualisation et Animation du site web dans le cadre de la promotion de la nutrition et du DPE ;

Les contrats de marchés, de biens et services dans le cadre de ce projet seront attribués conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement en date de juillet 2016 (édité par le Groupe de la Banque Mondiale) qui peut être téléchargé sur le site web de la Banque mondiale : www.worldbank.org/procurement.

Les marchés seront ouverts à tous les soumissionnaires/consultants de pays éligibles tels que définis dans les directives de la Banque Mondiale en matière de passation des marchés.

Les Avis spécifiques de passation des marchés pour les contrats en concurrence dans le cadre des procédures ouvertes seront publiés, dès qu'ils seront disponibles, sur le portail des marchés publics (www.sigmap.bj), sur le site de la Banque mondiale (selon le montant du marché), dans les journaux locaux et/ou internationaux, et dans d'autres médias appropriés.

Les Fournisseurs, Entrepreneurs et Consultants qui souhaitent figurer sur la liste de diffusion pour recevoir une copie des Avis de Passation des Marchés, ou ceux qui souhaiteraient obtenir des informations complémentaires, peuvent contacter :

Secrétariat Permanent du CAN

Attention : Spécialiste en Passation des Marchés Publics
Mr Virgile Romuald VIGAN
01 BP 5015 - Cotonou
Agontinkon -Cotonou,
Tél. : 96 81 81 02/ 67 67 35 24
Email : spscanbenin2020@can-benin.bj



Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS / CONTACTS
World Coopération industries Forum	16-17 Mars 2022	Turquie (Ankara)	www.wcforum.com
8 ^{ème} Sommet africain de la finance islamique	23 Mars 2022	Banjul, Gambie	+971 55 938 9900 / +92 331 9360000 info@alhudacibe.com
Rencontres de l'Assurance de Casablanca	23-24 Mars 2022	En format hybride, Maroc	Téléphone : +212 5223-91850
Salon international de la finance digitale	28-29 Mars 2022	Abidjan, Côte d'Ivoire	Néant
Salon international des matériaux, technologies et mobilier	29 Mars au 1er avril 2022	Valence (Espagne)	https://fimma-maderalia.feriavalencia.com/
12e Conférence sur le commerce et l'énergie des granulés de biomasse 2022	16 - 19 Mai 2022	Tokyo (en hybride)	https://www.cmtevents.com/eventschedule.aspx?ev=220504&
Forum Africallia 2022	18-20 Mai 2022	Ouagadougou, Burkina-Faso	Téléphone : 00 229 51 10 56 54 Email : alimath.mounirou@ccib.bj
9 ^{ème} édition du Sommet Africités	17-21 Mai 2022	Kisumu, Kenya	https://www.uclga.org/?lang=fr
Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales (FIARA)	26 Mai -20 juin 2022	Dakar au Sénégal	Email : fiarasenegal@yahoo.com Téléphone : (+221) 33 827 18 50 / (+221) 77 642 33 36
Conférence annuelle de l'Association Africaine du Capital Investissement et du capital risque	25-29 Avril 2022	Dakar, Sénégal	avca@avca-africa.org
5e Congrès mondial d'agroforesterie	17-20 Juillet 2022	Canada	https://www.agroforestry2022.org/fr

HOROSCOPE finance

Bélier Bons influx astraux. Vous aurez du punch à revendre et vous saurez prendre des décisions rapides, en tranchant dans le vif s'il le faut. Ce sera surtout le moment de vous attaquer aux problèmes financiers compliqués.

Taureau Une question d'argent vous tracasse ? Ne laissez pas la peur de manquer envahir votre château intérieur. Ayez moins de besoins et des envies plus modestes. "Réduis tes désirs et tu augmenteras ta santé" (proverbe espagnol).

Gémeaux Vous qui rêvez toujours de gagner au Loto, vous devriez vous contenter de ce que votre travail vous rapporte. Ne vous plaignez pas : si les astres ne vous promettent aucun coup de chance exceptionnel, ils ne vous menacent pas non plus d'une quelconque catastrophe. Alors, même si vous êtes obligé de vérifier l'état de votre compte en banque avant de satisfaire vos envies actuelles d'achats, gardez le sourire en pensant à tous ceux qui ont moins que vous.

Cancer Evitez les opérations financières trop risquées. Vous manquerez d'objectivité, et vous aurez tendance à vouloir brûler les étapes. Autant d'éléments jouant en votre défaveur et qui pourraient vous valoir de sérieux déboires.

Lion Financièrement, vous pourriez connaître des moments difficiles. Mais Mercure en bel aspect vous donnera le don de passer par le chas de l'aiguille et de redresser les situations les plus compromises. Il n'y aura donc pas de danger d'une catastrophe. Mais ce ne sera pas une raison pour se laisser commettre des imprudences !

Vierge Ne succombez pas à la tentation de l'argent facile ! Sous l'impulsion de Mars mal aspecté, beaucoup d'entre vous vont certainement se laisser entortiller par les attrape-nigauds en tous genres, tandis que beaucoup d'autres se lanceront dans les placements mirobolants en se croyant prévoyants. Pour l'instant, les astres ne semblent pas vouloir vous consentir une chance, même minime, de gagner votre pain sans sueur à votre front. Et puis, ce n'est jamais quand on en a vraiment besoin que la chance nous sourit.

Balance Vous faites aujourd'hui partie des natifs qui auront le vent en poupe financièrement. Remerciez-en Mercure, la planète de la chance, qui formera des aspects très positifs. Ce sera le moment de prendre votre revanche sur les journées passées, durant lesquelles vous avez dû compter davantage sur vous-même que sur la Providence. Jouez donc à un jeu de hasard quelconque, mais n'oubliez pas de consulter votre nombre de chance.

Scorpion Le climat astral de la journée inclinera à prendre des risques financiers pas toujours bien calculés. Méfiez-vous du jeu et des investissements spéculatifs. Encore une fois, sachez que le capital n'est pas forcément le facteur essentiel de la réussite de ce que vous voulez entreprendre ; vos projets ont encore plus besoin d'idées et surtout de sens de l'organisation.

Sagittaire Dans le domaine matériel, vous serez peu disposé à vous montrer raisonnable. Il le faudra, pourtant, sinon vous serez confronté à de gros soucis d'argent. Sans aller jusqu'à vous serrer la ceinture, essayez, au moins, de limiter les dépenses superflues. De plus, ne vous laissez pas entraîner dans des opérations financières hasardeuses.

Capricorne La bonne planète Saturne vous conseillera de ne pas prêter de l'argent. Si vous ne pouvez l'éviter, prenez au moins toutes les garanties nécessaires pour pouvoir récupérer votre dû dans les délais convenus. Il ne s'agira pas de vous méfier de la bonne foi de votre obligé, mais simplement de prévenir les défaillances qu'il pourrait éventuellement connaître malgré lui.

Verseau Côté finances, vous ne garderez pas les deux pieds dans le même sabot. Et, si vous évitez de prendre des risques excessifs, vous pourrez faire fructifier vos ressources.

Poissons Grâce à la présente configuration astrale, vous pourrez équilibrer votre budget, voire même améliorer vos revenus, à condition d'avoir la tête sur les épaules et de ne prendre aucun risque. Vous manquerez en effet par moments de lucidité ou, tout simplement, vous n'aurez pas tous les éléments en main pour faire les bons choix ; seule la prudence sera donc payante.

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007

Sikèkodji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistbenin.com

Directeur Général

Léonard DOSSOU

(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Rédacteur en chef

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO

(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOINDJI

Félicienne HOUSSOU

(96 92 43 46)

Bidossessi WANOU

(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU

Hubert DOSSOU

Falco Vignon

Romuald NOUEDJJI

(Correspondant Mono-

Couffo)

Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

Noël Y. TETEGOU

(Br. Borgou/Alibori)

Jules Daniel Mahuto

(Correspondant Zou-colline)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du

Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale

Rigel BATCHO

(69190880)

Graphiste

Crespin N'SODAI

(96564330)

Africa investment forum:

Over 50 billion dollars bankable projects to discover

The third edition of the Africa Investment Forum was scheduled to take place in hybrid format in Abidjan in December 2021, but was postponed due to the emergence of the Omicron variant of Covid-19. This year, the event will be held from March 15 to 17 by videoconference. Several bankable projects worth more than \$50 billion will be presented at this major event.

The Africa Investment Forum is a multi-stakeholder, multidisciplinary platform that advances public-private partnership projects to the stage of bankability, mobilizing capital and accelerating agreements towards financial closure of transactions. The event takes place through boardroom sessions (trading rooms), one of the key components of the initiative. According to the founding partners of the Africa Investment Forum, the boardroom sessions will be held from 15 to 17 March, for discussions aimed at advancing transactions in the pipeline since 2021. Forty-five transactions worth \$57.4 billion were selected for boardroom discussions. According to the organizers, these transactions have a total potential of 3.8 million jobs, both direct and indirect, including one million for African women and entrepreneurs, and another million for young people. For Africa Investment Forum Director Chinelo Anohu, beyond promoting investment, Africa Investment Forum works to promote a business-frien-



dly environment in African countries.

The Africa Investment Forum has completed 10 transactions valued at \$3.1 billion and currently has 136 transactions valued at \$87.52 billion in its portfolio. The President of the African Development Bank, Dr. Akinwumi A. Adesina, stressed the importance of prioritizing Africa's health care security and sovereignty, underpinned by three pillars: building quality health infrastructure, developing the continent's pharmaceutical industry and increasing vaccine manufacturing capacity. He hoped that many of the founding partners of

the Africa Investment Forum would play a role in the Alliance for Green Infrastructure in Africa, an initiative of the African Development Bank, the African Export-Import Bank, the African Union Commission and AUDA-NEPAD. This partnership will leverage up to \$500 million in capital for early-stage project development and preparation to catalyze greener, large-scale bankable infrastructure projects in a timely manner. Other topics for discussion included the role of the African Continental Free Trade Area in the development of regional markets and Africa's energy transition.

IWD 2022:

Moov Africa Foundation celebrates women with disabilities

On Monday, March 7, 2022, Moov Africa Foundation, as part of the 2022 edition of International Women's Day (IWD 2022), honoured four (04) women with disabilities working in various sectors of activity. A way for the GSM company to encourage resilience in the rank of the female sex.

The GSM company Moov Africa, like many structures and organizations, has not remained indifferent to the 2022 edition of International Women's Day (IWD). To express its solidarity with disabled people who do not make their situation a fatality, the Moov Africa Foundation honoured four (04) women with disabilities who were selected based on the successful results of their actions within the community. These change actors who do not make their hearing, visual, physical and albino disabilities a barrier, include:



Carine Houngouè, President of the Albi international Association; Pascaline Ahousesoubémey, President of the Deaf Women of Benin; Lucienne Kikissagbé, basketballer, seamstress and table tennis player using a wheelchair, and Elvire Doumatéy, Head of the Nursery

and Primary Education, and Rehabilitation Department at Centre des aveugles de Sègbèya (Sègbèya Centre for the Blind) in Cotonou. To show their admiration and gratitude, Moov Africa Foundation awarded each of them a certificate of distinction.

Economic inclusion worldwide:

Benin among 23 countries to improve laws for women

The "Women, Business and the Law 2022" report released by the World Bank on March 1, reveals that out of 190 economies surveyed, only 23 countries have improved their laws to advance women's economic inclusion in 2021. Among this reforming minority is Benin, which, despite the pandemic, has taken essential measures to empower women.

Benin's overall score is higher than the regional average observed throughout sub-Saharan Africa (71.5). While the highest score observed in the region is 89.4 (by Mauritius), Benin scores 80.6 out of 100. With regard to laws affecting women's decision to work and laws affecting the amount of a woman's pension, Benin obtained a perfect score. In the past year, Benin removed restrictions on the employment of women in construction. Women are now able to engage in industrial occupations on an equal footing with men. Although overtaken by Côte d'Ivoire (83.1 points), Burkina Faso (82.5 points) and Togo (81.9 points), Benin is the only West African Economic and Monetary Union (WAEMU) country to have improved the legal framework to advance women's economic inclusion in 2021. It outperforms Senegal (66.9), Mali (60.6), Niger (56.9) and Guinea-Bissau (42.5).

Several challenges remain...

The "Women, Business and the Law 2022" report of the World Bank also identified several areas where Benin could benefit from action for the economic empowerment of women. For example, one of Benin's lowest scores relates to the indicator measuring the laws affecting women's work after having had children (Parenting Indicator WBL2022). In order to improve the parenting indicator, World Bank experts think that Benin could consider administering 100 per cent of maternity leave benefits and offering paid parental leave. Also, the study notes that "with regard to constraints on freedom of movement, laws affecting women's wages, marriage-related constraints, laws affecting women's work after having had children, constraints imposed on women starting and running a business, and gender differences in



ownership and inheritance, Benin could consider reforms to improve women's legal equality".

Focus on the situation in sub-Saharan Africa

Sub-Saharan Africa has a wide range of performance on the Women, Business and Law index, ranging from 89.4 (Mauritius) to 29.4 (Sudan). According to the report, the region has implemented comprehensive reforms, achieving the second strongest improvement in the index last year. Gabon stands out, with comprehensive reforms to its civil code and the promulgation of a law on the elimination of violence against women. These reforms have given women the same rights to choose or live as men, to obtain employment without their husbands' permission, removed the obligation for married women to obey their hus-

bands and allowed women to be heads of households on an equal footing with men. Gabon has granted women equal rights to immovable property and equal administrative authority over property during marriage. Gabon has also enacted legislation to protect women from domestic violence. Gabon's reforms had given women the same rights to open a bank account as men and had prohibited gender-based discrimination in financial services. Also in the African region, Angola has enacted legislation criminalizing sexual harassment in employment. Burundi has imposed equal pay for work of equal value. Sierra Leone has facilitated women's access to credit by prohibiting gender-based discrimination in financial services. Togo had introduced new legislation that no longer prohibited the dismissal of pregnant workers, thereby providing economic opportunities for women.

Adapted and Translated from French into English by:
Albéric Djomaki,

CEO at LMS (www.lmsgroupafrica.com)
American Translators Association (ATA) Associate Member

References:
<https://leconomistebenin.com/2022/03/08/jif-2022-la-fondation-moov-africa-celebre-les-femmes-handicapees/>
<https://leconomistebenin.com/2022/03/08/africa-investment-forum-des-projets-bancables-de-plus-de-50-milliards-de-dollars-a-decouvrir/>
<https://leconomistebenin.com/2022/03/06/inclusion-economique-dans-le-monde-le-benin-parmi-les-23-pays-a-ame-liorer-leur-lois-en-faveur-des-femmes/>

Contribution de Audrey Touré

Trois raisons pour renoncer à l'automédication

Monnaie courante dans les sociétés des pays en voie de développement, le traitement de certaines maladies par les patients grâce à des médicaments accessibles sans ordonnance, présente des risques sous-estimés par les adeptes de la pratique. Dans les colonnes de votre quotidien, doctorante en Pharmacie et fondatrice de la plateforme digitale « L'info du Pharmacien », Audrey Touré évoque les raisons d'y renoncer.

L'automédication est un traitement médicamenteux pris sans avis médical, sans consultation et sans prescription médicale. Elle devient une source potentielle de problème sanitaire. Les raisons généralement évoquées pour justifier l'automédication sont : le manque d'argent, la perte de temps ou encore l'auto-diagnostic. De quoi s'agit-il et quelles sont les risques encourus ?

Trois cas fréquents d'automédication

Décider de la prise d'un médicament sans toutefois être sûr qu'il soit indiqué pour le mal ressenti. Vous êtes persuadés qu'il vous soulagera sans aucun doute. Réutiliser des produits pharmaceutiques prescrits antérieurement pour un nouveau mal ressenti.

Ecouter une connaissance, qui n'est pas un professionnel de santé et, parce qu'il ou elle a utilisé un médicament pour soulager un mal, vous le conseille en disant qu'il soulagera aussi votre mal. Les symptômes peuvent être les mêmes mais l'origine du mal bien différente. Ces informations peuvent être erronées. Il faut toujours demander l'avis de son médecin ou de son pharmacien.

Trois raisons de dire non à l'automédication : un médicament mal utilisé est nuisible à la santé

La majorité des médicaments obtenus par automédication est mal utilisée or, un médicament mal utilisé est nuisible à la santé : Ne pas avoir besoin de médica-



ments et en prendre, utiliser des médicaments qui n'ont pas pour indication le mal ressenti, ne pas respecter les jours de traitement, les doses à administrer ou encore ne pas suivre les règles de bonne conservation du produit. Cette dernière règle peut banalement dégrader le produit et le rendre inefficace.

La résistance bactérienne, une urgence sanitaire mondiale

La mauvaise utilisation des antibiotiques entraîne une résistance bactérienne. Ils ne sont plus efficaces pour lutter contre les infections. Par conséquent, le taux de mortalité augmentera considérablement. Il urge donc de faire comprendre aux uns et aux autres que la mauvaise utilisation des antibiotiques fait énormément de dégâts et que nous nous devons de les utiliser de manière rationnelle.

Les enfants et la toxicité des médicaments

Chez les enfants, certains

médicaments sont généralement très toxiques surtout lorsque la posologie n'est pas respectée. C'est le cas du paracétamol, un médicament accessible à tous, sujet de nombreuses automédications. Ne pas respecter la posologie expose à un surdosage ou sous dosage lors du traitement.

Comment l'automédication peut-elle être profitable ?

Le pharmacien est le professionnel de santé, spécialiste du médicament. Présent à l'officine, il a le devoir d'assurer une bonne dispensation des médicaments et de conseiller sa patientèle sur leur utilisation. Au besoin, le pharmacien vous éclaire sur vos inquiétudes et vous oriente vers un médecin. Il évite ainsi quelques écarts de conduite et l'usage irrationnel des médicaments.

Audrey Touré, doctorante en Pharmacie et fondatrice de la plateforme digitale « L'info du Pharmacien »

Rencontre gouvernement-Centrales syndicales

Les travailleurs expriment leur mécontentement

Le ministre du travail et de la fonction publique a convié les secrétaires généraux des confédérations syndicales notamment la Csa-Bénin, la Cstb et la Cosi-Bénin à une séance de concertation ce jeudi, 10 mars 2022. Au terme de la rencontre, la Confédération des syndicats autonomes du Bénin (Csa) a fait le point des échanges.

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE TENUE AVEC MADAME LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE, CE JEUDI 10 MARS 2022

Sur invitation du MTFP en date du 03 Mars 2022, les trois (03) Confédérations syndicales représentatives à savoir la CSA-Bénin, la CSTB et la COSI-Bénin ont été conviées à une séance d'informations, ce jeudi 10 Mars 2022 au Ministère du Travail et de la Fonction Publique (MTFP). Entourée de ses collaborateurs, Madame le Ministre du travail a présenté le seul point inscrit à l'ordre du jour relatif à la revalorisation des salaires annoncée par le gouvernement à la fin du mois de Décembre 2021.

Elle a reconnu que l'attente est longue et invite tous les travailleurs à la patience. Les travaux du comité mis en place à cet effet sont presque achevés et les travailleurs seront informés des résultats d'ici quelques semaines.

Quelques questions diverses ont été abordées à la demande des confédérations invitées.

Elles concernent :

- les arriérés de salaires. Le MTFP a pris acte de l'exigence des Confédérations pour un règlement entier des arriérés de salaires. Ce sujet sera débattu par la grande commission chargée des négociations gouvernement/centrales syndicales ;

- le blocage des avancements, notamment pour les travailleurs qui ont déjà atteint l'échelon 11 et qui doivent bénéficier d'avancement jusqu'à atteindre l'échelon 15. Le MTFP a signalé que la loi portant statut général de la fonction publique est en relecture et c'est donc ce qui bloque les avancements. Cette annonce a été d'une grande surprise pour les confédérations syndicales parce qu'elles n'étaient pas informées d'une quelconque relecture et l'ont fait savoir



au MTFP. Le gouvernement décide toujours seul sans associer les représentants des travailleurs ;

- Les dossiers des reversés de 2008. Le MTFP a fait le point du traitement de leurs dossiers. Seuls 167 dossiers sont encore en souffrance pour défaut ou absence de diverses pièces ou pièces non conformes. Sur demande des Confédérations syndicales, le MTFP informera les ministères qui utilisent ces agents et va les instruire pour prévenir lesdits agents par l'affichage des listes dans les directions départementales. Les Confédérations syndicales ont demandé qu'une copie de cette liste leur parvienne pour un suivi ;

- Le dialogue social : Les représentants des travailleurs ont exprimé leur doute sur l'implication réelle du gouvernement à accompagner le dialogue social, parce que de jour en jour, tous les actes posés par le gouvernement démontrent clairement son refus de rester à l'écoute des revendications des travailleurs ;

- L'application des résultats des élections professionnelles : Les Secrétaires Généraux des Confédérations déplorent la non application des résultats issus des élec-

tions professionnelles. Pour preuve, les Organisations syndicales et particulièrement la CSA-Bénin voient un refus du gouvernement de signer depuis Janvier 2021, les arrêtés de mise en application desdits résultats malgré les nombreuses relances des responsables syndicaux représentatifs sur certaines dérives législatives en la matière.

En réponse, Madame le Ministre du Travail et de la Fonction Publique rassure que les travaux sont terminés et il ne reste que l'adoption des arrêtés d'application.

- D'autres points ont été évoqués, notamment la question relative à la situation des aspirants.

Au total, la CSA-Bénin pense que c'est une séance qui n'apporte pas de plus value dans l'efficacité du dialogue social et qui ne montre pas vraiment que les urgences exprimées par les populations et les travailleurs en particulier peuvent rapidement trouver solution.

La CSA-Bénin demande aux travailleurs de rester mobilisés pour défendre leur pouvoir d'achat.

HANGBE Paulette épouse DJOSSA

3ème Secrétaire Générale Adjointe de la CSA-Bénin
Secrétaire de séance

Dévaluation du FCFA

La BCEAO apporte un démenti sur l'annonce faite sur les réseaux sociaux

Un article a été diffusé le 9 mars 2022 sur les réseaux sociaux annonçant une dévaluation du FCFA par rapport à l'Euro. Dans un communiqué publié le vendredi 11 mars 2022, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Bceao) apporte un démenti formel.

● Félicienne HOUSSOU

Se réservant le droit d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre des auteurs et complices des actes et messages de nature à porter atteinte aux signes monétaires ayant cours légal dans les Etats membres de

l'Umoa, la Bceao dément une éventuelle dévaluation du FCFA. La Banque centrale précise que le taux de change entre l'Euro et le FCFA demeure inchangé, à savoir 1 euro = 655,957 FCFA. Elle rappelle également que les taux de change officiels des principales devises sont publiés quoti-

diennement sur son site internet consultable sur www.bceao.int dans la rubrique Statistiques – "Cours des devises contre Franc CFA". Subséquemment, elle invite les populations à la plus grande vigilance et à ne se référer qu'aux seules voies de communication officielles usuelles de l'Institut d'émission.

PSG

L'ancien attaquant Bruno Rodriguez amputé d'une jambe

La nouvelle fait mal au cœur et aux tripes. Figure bien connue du championnat de France dans les années 1990-2000, le Bastiais Bruno Rodriguez a dû se faire amputer d'une jambe « à force de souffrances permanentes », comme l'écrit l'UNFP, le

syndicat des joueurs professionnels, dans un tweet de soutien publié samedi. Un peu plus tôt dans la journée, le PSG y allait lui aussi de son message, sans préciser la nature du mal dont souffrait son ancien attaquant.

« Le Paris Saint-Germain

adresse un message de soutien à son ancien attaquant Bruno Rodriguez, sa famille et à ses proches dans cette épreuve difficile. Le Club vous apporte toute sa force et espère pouvoir vous accueillir dès que possible au Parc des Princes ».

20 minutes du 13 mars 2022

FONI 2022

FORUM INTERNATIONAL DE L'INTERMÉDIATION
DU NUMÉRIQUE ET DE L'INNOVATION
INTERNATIONAL FORUM FOR INTERMEDIATION
DIGITAL AND INNOVATION

Du 28 au 29 Avril 2022
à l'Hôtel 2 Février à Lomé au Togo

foni.afrikcreances.com



CMJN

CMJN

REJOIGNEZ VOTRE QUOTIDIEN SUR NOS DIFFÉRENTS RESEAUX SOCIAUX

L'économiste du Bénin est le premier quotidien
béninois spécialisé en informations économique,
financière et boursière.

+229 69 19 08 80 / 95 42 96 26

leconomisteben1

journalleconomiste

leconomistbenin1@gmail.com

www.leconomistebenin.com

Sikècodji, 2ème rue à droite en quittant les feux
tricolores de la Marina pour le carrefour Okpè Oluwa

